

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice :	14	Le trente octobre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune d'Ordizan dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Roland DETHOU, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	10	
Qui ont pris part à la délibération :	10	
Pour : 10 Contre : 0 Abs : 0		
Date de la convocation :	24/10/2025	
Date d'affichage :	24/10/2025	

Présents : Mathilde DAUBE, Thierry DESTARAC, Roland DETHOU, Nathalie DETHOU-BARBOSA, Marie-Pierre DUBARRY, Gilles GAUBERT, Didier RAFFENAUD, Gérald RAGELLE, Sophie RODRIGUES, Myriam TARISSAN

Absents, excusés et représentés : Davide DE SOUSA MONTEIRO, Florent DUTREY, Anne-Laure GAROSTE, Eric TILHAC,

Secrétaire de séance : Nathalie DETHOU-BARBOSA

N° de la délibération	Objet de la délibération
DE_2025_45	CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents du Conseil municipal le projet de création d'un terrain multisports sur le territoire communal.

Suite au dépôt d'une demande de subvention auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport), nous avons reçu l'accord de financement de leur part d'un montant de 13 775€ sur un montant total de travaux estimé à 29 917,15€ HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention pour la DETR 2026 au taux maximum.

DELIBERATION - Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- AUTORISE Monsieur le Maire à demander la subvention afférente à ce city stade,
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU

